

TOURNOI INTER - COMITES DEPARTEMENTAUX JOUEURS ET JOEUSES NES EN 1997 ET APRES

Cette compétition est réservée aux joueurs et joueuses nés(e) en « 1997 et Après ».
Elle s'adresse aux garçons et aux filles de nationalité française.

IMPORTANT

Un joueur évoluant avec une licence « T » ne peut participer à ce tournoi que pour son DEPARTEMENT d'ORIGINE. Aucun report de match de championnat ne sera accordé en catégorie supérieure.

DATES : SAMEDI 6 MARS ET DIMANCHE 7 MARS 2010

Lieux : Masculins : 91 Gymnase Pierre de Coubertin 54 rue de Mainville 91230
MONTGERON

Féminines : 78 Complexe sportif Marcel Cerdan 129 av de la Maladrerie 78300 POISSY

OBJECTIFS :

. Qualifier une équipe Féminine et une équipe Masculine qui participeront au Tournoi de ZONE en Haute-Normandie du 3 au 5 avril 2010.

. Détection des meilleurs éléments pour les camps d'évaluation : Camp Inter Comités et Camp Inter Ligues

COMPOSITION DES POULES ET ORDRE DES RENCONTRES :

La composition des poules prendra en considération les classements du tournoi de zone de décembre 2009. Les rencontres débiteront le samedi à 14h30 et le dimanche matin à 10h00

Horaires des rencontres :

Rencontres de poules : Salles 1 et 2 : Samedi : 14h30 – 15h30 – 16h30 – 17h30
Dimanche : 10h00 – 11h00

Repas 12h00

Poules finales : Salles 1 et 2 : 14h00 – 15h00 – 16h00 – 17h00
Remise des récompenses : 18h30

COMPOSITION DES DELEGATIONS

- 12 joueurs ou joueuses licenciés dans le Comité Départemental seuls 10 joueurs ou joueuses pourront figurer sur la feuille de marque à chaque rencontre (directives DTBN)
- 1 entraîneur et 1 un adjoint – 1 chef de délégation- le CTF s'il n'est pas entraîneur

REGLEMENT

1/Directives techniques :

Toutes les défenses type « zone demi- terrain » sont interdites

2/Durée des rencontres :

2x8 minutes pour toutes les rencontres

3/Règlement

Pour toutes les rencontres

4 fautes personnelles

4 fautes d'équipes

1 temps mort par mi-temps

4/En cas d'égalité en fin de rencontre

si les deux équipes sont encore à égalité à la fin de la seconde prolongation de 3', des tirs de lancers-francs seront effectués selon les modalités suivantes :

Chaque entraîneur, ou capitaine en titre en l'absence de ce dernier, désignera parmi les joueurs qui auraient pu participer à une éventuelle poursuite de la rencontre un joueur chargé de tirer un lancer-franc. Les points marqués par les deux joueurs désignés sont ajoutés à la marque de chaque équipe. Si après la première série de lancers-francs les deux équipes sont à nouveau à égalité, la même procédure sera appliquée, et ceci jusqu'à ce que les deux équipes soient départagées.(Article 34 ; page 235 des Règlements Sportifs)

1 temps mort/prolongation

En cas d'égalité au classement, à l'issue des matches de poules :

- si deux équipes ex-aequo : application du goal-average particulier, celle qui a battu l'autre est qualifiée
- si plusieurs équipes ex-aequo : application de la règle du quotient
(Total des points marqués divisé par le total des points encaissés lors des matchs concernant uniquement les équipes à égalité)

5/ Aucune réclamation ne sera recevable

6/ Matériel

- . Grands paniers
- . Ballon n°6 pour filles et garçons

7/ Tenue des Entraîneurs

. Les entraîneurs devront avoir une tenue vestimentaire correcte. (Les survêtements et autres tenues négligées sont à proscrire) Il est souhaitable que les deux entraîneurs aient la même tenue, si possible aux couleurs de leur département.

8/ Une réunion technique sera mise en place au début du tournoi regroupant les chefs de délégations, les entraîneurs, les arbitres, les Otm, le staff médical et les responsables de la manifestation.

FORMULE du TOURNOI

- deux poules de 4 équipes :
- . Formule championnat
- . Match gagné : 2 pts
- . Match perdu : 1 pt

A l'issue des poules :

- . Demi-finales croisées puis finales entre 1^{ers} et 2^{èmes} pour classement de 1 à 4
- . Demi-finales croisées puis finales entre 3^e et 4^e pour classement de 5 à 8

ORGANISATION MATERIELLE

- . Le Comité organisateur devra prévoir la restauration des huit délégations pour le déjeuner du DIMANCHE MIDI (plateau repas). Ces repas sont à la charge de chaque Comité Départemental.
- . Chaque Comité devra prendre contact avec l'organisateur pour en fixer les modalités.
- . Chaque délégation doit prévoir deux jeux de maillots de couleur différente.

Les organisateurs veilleront à ce que l'accès aux installations sportives soit possible une heure avant les premières rencontres de chaque demi-journée.

- Les salles doivent IMPERATIVEMENT être homologuées et situées assez proches les unes des autres pour faciliter les transports.

ARBITRAGES ET TABLES DE MARQUE :

La CRAMC mettra en place à cette occasion des stages de formation (stage de potentiels)

Les arbitres seront désignés par la CRAMC qui en assurera la répartition.

Les tables de marque seront désignées par la CRAMC (examen pour championnat de France)

COUVERTURE MEDICALE :

Présence d'un médecin ou d'un kinésithérapeute pour toutes les rencontres à l'initiative de la LIFBB

RECOMPENSES

La Ligue ILE de France prend en charge les récompenses : minimum 3 COUPES par catégorie.

Les Comités Départementaux organisateurs ont tout loisir de prévoir d'autres récompenses.

La LIGUE a mis en place un protocole de remise des récompenses auquel toutes les délégations sont tenues d'assister.

Voir Protocole en annexe